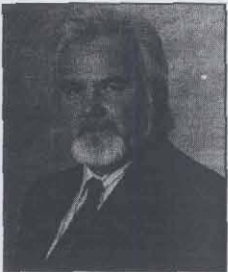


LES COMMISSAIRES



Élu chef de la Première Nation micmaque d'Eel Ground (Nouveau-Brunswick) en 1980, **Roger J. Augustine** occupe le poste de président de l'Union des Indiens du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard de 1988 à janvier 1994. Le chef Augustine, qui s'intéresse de très près au développement économique des collectivités autochtones, est également président de l'Aboriginal Business Circle ainsi que membre-fondateur de la Micmac Maliseet Development Corporation et de l'Eagle Board Trust. Signalons, enfin, qu'il a fondé, et continue de parrainer, le Eel Ground Drug and Alcohol Education Centre et le Native Alcohol and Drug Abuse Rehabilitation Association, et que diverses récompenses lui ont été décernées pour tout le travail accompli dans ce domaine.



Assiniboine-cri de la Première Nation de Little Black Bear, dans le sud de la Saskatchewan, **Daniel J. Bellegarde** participe, de 1982 à 1984, au plan conjoint des chefs du district de Meadow Lake en tant que planificateur socio-économique. Ancien président du Saskatchewan Indian Institute of Technologies (1984-1987), il occupe depuis 1988 le poste de premier vice-chef de la Federation of Saskatchewan Indian Nations. M. Bellegarde est coprésident de la Commission depuis mars 1994.



D'origine dénée, M<sup>c</sup> **Carole Corcoran** est née dans la réserve indienne de Fort Nelson, dans le nord de la Colombie-Britannique. Avocate de profession, elle possède une vaste expérience des questions liées aux gouvernements et aux politiques autochtones, que ce soit à l'échelle locale, régionale ou provinciale. Elle a été membre de la Commission royale sur l'avenir du Canada en 1990-1991, et a été nommée commissaire à la Commission des revendications des Indiens en juillet 1992, et membre de la B.C. Treaty Commission en avril 1993, de même que du conseil d'administration de la University of Northern British Columbia en novembre 1993.

## LES COMMISSAIRES

---



Natif de Mashteuiatsh (Pointe-Bleue), un village montagnais qui s'étend aux bords du lac Saint-Jean, au Québec, **Aurélien Gill** est diplômé de l'Université Laval en éducation. Il a été président-fondateur du Conseil Atikamekw et Montagnais avant de devenir chef de la collectivité de Mashteuiatsh. Il a, par ailleurs, joué un rôle de premier plan dans la fondation, notamment, de l'Institut culturel et éducatif Montagnais, de la Corporation de Développement Économique Montagnaise, et la Fraternité des Indiens du Canada (aujourd'hui l'Assemblée des premières nations), et occupé divers postes au sein de l'administration fédérale, dont celui de Directeur général (Québec) au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. En 1991, il a été décoré de l'Ordre du Québec.



Attaché au cabinet Rooney Prentice, à Calgary, **M<sup>c</sup> P.E. James Prentice, c.r.**, possède une vaste expérience des problèmes territoriaux des Autochtones, expérience que lui ont procurée, entre autres, ses fonctions de conseiller juridique et aussi de négociateur, pour le gouvernement de l'Alberta, lors de la négociation tripartite qui devait aboutir au règlement de la revendication soumise par la bande du lac Sturgeon, en 1989. Spécialiste également du droit administratif, M<sup>c</sup> Prentice a agi comme conseiller juridique dans différents dossiers (acquisition de terres, expropriation, arbitrage et évaluations foncières) depuis 1981. De 1985 à 1992, il a présidé un tribunal quasi judiciaire en Alberta. Il est coprésident de la Commission depuis le 17 mars 1994.